Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260413-2026_040-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-040

Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE PAIMPOL

Conseil Municipal du Lundi 13 avril 2026
Délibération

Date de la convocation : Mardi 7 avril 2026
Nombre de membres en exercice : 29

L'an deux mille vingt-six, le lundi treize avril, à dix-huit heures, les membres du Conseil municipal de la commune, dûment convoqués, se sont réunis à la salle Mauffray à la maison des plaisanciers de Paimpol sous la présidence de Madame Fanny CHAPPÉ.

Etaient présents :
Mme Catherine ANDRÉ-LANDAIS, Mme Ghislaine AMELINE DE CADEVILLE, M. Benoit BARRÉ, M. Eric BINARD, Mme Gaëlle BOUCHER, Mme Servane BOULANGER, Mme Nathalie BOULARD, Mme Aurélie BROMBECK, M. Kévin CADIC, Mme Jeannick CALVEZ, Mme Fanny CHABRIER, Mme Fanny CHAPPÉ, M. Rafael CLOFENT, M. Mathieu DUIGOU, M. Michel DUMAIL, M. Joël HENRY, M. Philippe JEANNIN, M. Thibaut LECOMTE, M. Fabien LEMOALLE, Mme Martine LE BOUCHER, M. Michel MONNERET, Mme Marie-Christine NICLOUX, Mme Caroline OLLIVRO, M. Yann QUÉRÉ, M. Morgan RASLE-ROCHE,

Etaient représentés : Mme Laura FÉGARD par délégation à M. Morgan RASLE-ROCHE, Mme Anna PONSOT-MELIKIAN par délégation à Mme Servane BOULANGER, Mme Cécile ETRILLARD par délégation à Mme Fanny CHAPPÉ, M. Goulven MORVAN par délégation à M. Yann QUÉRÉ.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie BROMBECK.

Présents : 25 Représentés : 4 Absent : 0 Votants : 29

AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT – « DYNAMISME DU CENTRE-VILLE DE PAIMPOL » ; « AVENUE GABRIEL LE BRAS » ; « AMENAGEMENT QUARTIER DE KERNOA » « EP BASSIN CROIX AUX OUTILS » ; « REHABILITATION CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL » ;RECONSTRUCTION D'UN EQUIPEMENT SCOLAIRE ET PERISCCOLAIRE.
Rapporteur : Mme Chappé.

Par délibération du 13 février 2020, le conseil municipal a créé une autorisation de programme pluriannuelle pour prévoir les dépenses d'investissement à engager par la commune dans le cadre de l'opération « Dynamisme des centres-villes et bourgs ruraux en Bretagne »,

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260413-2026_040-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-040

Par délibération du 28 mars 2022, le conseil municipal a créé une autorisation de programme pluriannuelle pour prévoir les dépenses d'investissement à engager par la commune dans le cadre de l'opération « avenue Gabriel le Bras »,
Par délibération du 28 mars 2022, le conseil municipal a créé une autorisation de programme pluriannuelle pour prévoir les dépenses d'investissement à engager par la commune dans le cadre de l'opération « Aménagement quartier de Kernoa »,

Par délibération du 25 mars 2024, le conseil municipal a créé une autorisation de programme pluriannuelle pour prévoir les dépenses d'investissement à engager par la commune dans le cadre de l'opération « Travaux de gestion des eaux pluviales sur le bassin versant de la Croix aux outils »,

Par délibération du 31 mars 2025, le conseil municipal a créé une autorisation de programme pluriannuelle pour prévoir les dépenses d'investissement à engager par la commune dans le cadre de l'opération « réhabilitation du Centre technique municipal »,

Par délibération du 15 décembre 2025, le conseil municipal a créé une autorisation de programme pluriannuelle pour prévoir les dépenses d'investissement à engager par la commune dans le cadre de l'opération « reconstruction d'un équipement scolaire et périscolaire »,

Conformément aux articles L2311-3 et R2311-9 du CGCT portant définition des autorisations de programme et crédits de paiement, au décret 97-175 du 20 février 1997 relatif à la procédure des autorisations de programme et crédits de paiement, il est nécessaire de présenter au Conseil municipal la situation de ces autorisations de programme chaque année lors du vote du budget.

Conformément aux dispositions de l'instruction comptable M57 qui prévoit que pour les autorisations de programme non votées en opération la répartition des crédits au budget se fait par nature,

Vu la délibération du Conseil municipal 2020/031 du 13 février 2020 créant l'autorisation de programme « Dynamisme du centre-ville de Paimpol », la délibération 2022/40 du 28 mars 2022 créant l'autorisation de programme « avenue Gabriel le Bras », la délibération 2022/41 du 28 mars 2022 créant l'autorisation de programme « Aménagement quartier de Kernoa », la délibération 2024/30 du 25 mars 2024 créant l'autorisation de programme « Travaux de gestion des eaux pluviales sur le bassin versant de la Croix aux outils », la délibération 2025/32 du 31 mars 225 créant l'autorisation de programme « réhabilitation du Centre technique municipal », la délibération 2025/114 créant l'autorisation de programme « reconstruction d'un équipement scolaire et périscolaire »,

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260413-2026_040-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-040

Considérant la nécessité d'ajuster certaines de ces autorisations soit en raison de la fin des travaux prévus en 2026 et 2027 soit en raison de l'avancement des programmes (concertations avec les usagers, études de maîtrise d'œuvre, etc),

Vu l'avis favorable de la commission Ressources Humaines et finances du 3 avril 2026,

Sur la proposition de la Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, par 22 voix pour et 7 voix contre ((Mme André-Landais, M. Monneret, Mme Le Boucher, M. Cadic, Mme Boulard, M. Duigou et Mme Ollivro)

PROCÉDE à la révision des autorisations de programme comme indiqué dans le tableau ci-joint,

PREND ACTE de la présentation de la situation des autorisations de programme citées ci-dessus fin 2025,

FIXE les crédits de paiement pour l'année 2026 pour un montant total de 2 979 555,22€,

AUTORISE la Maire ou son représentant à signer tous actes aux effets ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Pour la Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

La Secrétaire de séance,
Aurélie BROMBECK

MAIRIE DE PAIMPOL (Côtes d'Armor)

VILLE DE PAIMPOL
Acte certifié exécutoire
Transmis au Représentant
de l'Etat et affiché le 16/04/2026

Pour la Maire et par délégation
La Directrice Générale des Services,
Delphine ROUXEL

MAIRIE DE PAIMPOL (Côtes d'Armor)

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212201628-20260413-2026_040-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR – Commune de PAIMPOL
Délibération N° 2026-040